

RÉSEAU

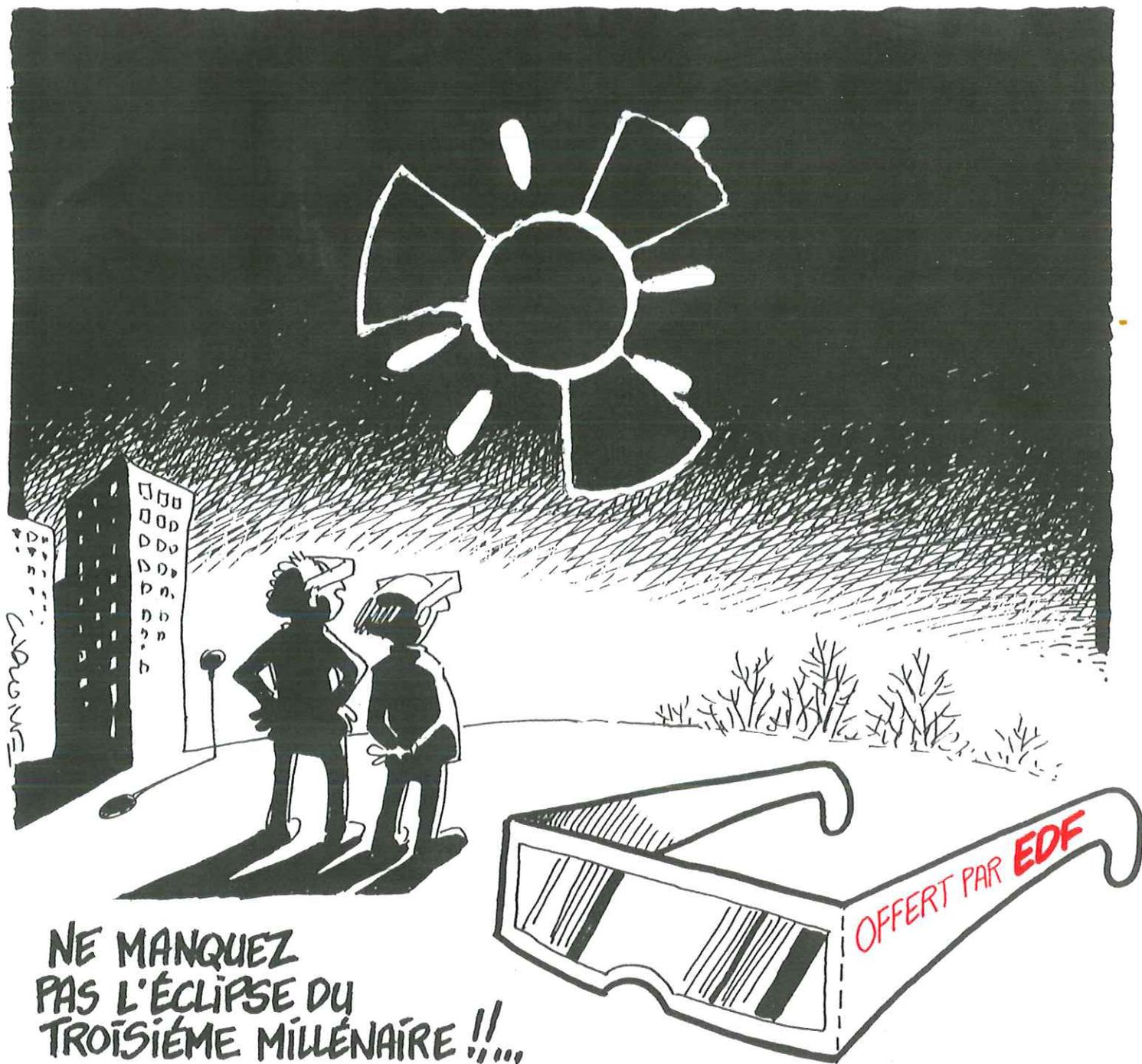
Sortir du nucléaire

LA LETTRE D'INFORMATION

Fédération de
612 associations

9, rue Dumenge F-69004, LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

n° 12 • janvier 2001 • PUBLICATION TRIMESTRIELLE



AU SOMMAIRE : 2 : Vache folle et nucléaire fou • 3 : zème semaine « Sortir du nucléaire » • 4 : Campagne « Énergie, le gaspillage, ça suffit » • 6 : Révélations sur la guerre du golfe • 8 : Après la Haye • 11 : Effet d'annonce sur les rejets • 12 : Nucléaire sans surveillance ! • 14 : Fessenheim • 16 : Malades de la thyroïde • 17 : Tchernobyl, mensonges et dissimulation • 18 : Question au gouvernement • 20 : Énergies renouvelables • 22 : Fermeture de Tchernobyl • 23 : Infos Réseau • 24 : Un geste concret pour la démocratie

VACHE FOLLE ET NUCLÉAIRE FOU



**... PAÎTRE...
OU NE PLUS
PAÎTRE ?
LÀ EST LA QUESTION !!**

Les derniers développements de la « crise de l'homme fou de profits », appelée plus communément « crise de la vache folle », est riche d'enseignements et de parallèle à faire avec un nucléaire non moins fou.

D'abord, notons que les populations ont (enfin) cessé de croire naïvement à la parole *ex-cathedra* de tout expert. À force de se comporter comme des perroquets de leurs maîtres, il est normal que les « experts » se décrédibilisent.

Ce qu'il importe d'observer à l'heure actuelle, ce n'est pas tant du haut de quelle chaire scientifique parle l'expert, mais par qui il est payé.

Ainsi, alors que l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), sise à Vienne en Autriche, continue de prétendre, quinze ans après, que Tchernobyl n'a fait que 32 morts, il est indispensable de lire les témoignages terribles et accablants recueillis par Svetlana Alexievitch dans *La Supplication* * et les données implacables du scientifique biélorusse Nesterenko (article page 17).

Quelle est la différence entre ces gens ? L'AIEA est payée par l'ONU (on se demande pourquoi) pour promouvoir le nucléaire à travers le monde, tandis que les autres paient avec courage de leur personne et de leur poche pour témoigner de la vérité des faits.

Autre parallèle : une même perte de bon sens élémentaire conduit d'un côté à faire de la vache, essentiellement herbivore, une cannibale, et de l'autre, prétendre que les 30 années actuelles de confort électrique puissent justifier 100 000 ans de déchets radioactifs dont on ne sait que faire et qu'on léguera à nos descendants. Merci, les experts ripoux !

Mais, l'enseignement le plus fort à tirer de cette crise « bovine », c'est que quand des populations entières retirent leur complicité de victime consentante en cessant en grand nombre de consommer du bœuf, les cours s'effondrent, les producteurs et les politiques paniquent ; et très rapidement, ils trouvent et appliquent diverses solutions un peu radicales.

Leçon précieuse pour les antinucléaires, partisans des énergies res-

pectueuses de l'environnement : des changements de comportements collectifs d'une certaine ampleur peuvent faire basculer soudainement les choses dans la direction voulue.

Ainsi, participons activement à la campagne « Énergie : le gaspillage, ça suffit » pour préconiser tous azimuts les économies d'énergies et l'implantation rapide des énergies renouvelables.

Afin, qu'au moins, la mémoire de Tchernobyl nous serve à faire de meilleurs choix ; et qu'enfin nous sortions de l'âge du nucléaire.

André LARIVIÈRE

.....

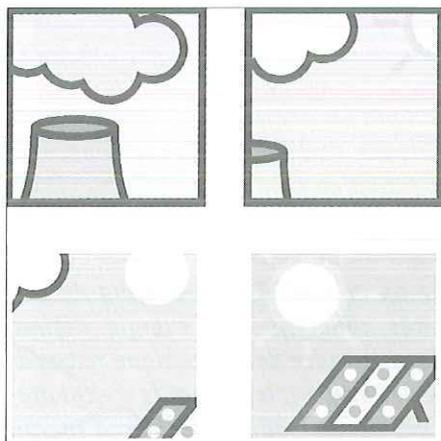
**La supplication, chronique du monde après l'apocalypse.* Un livre essentiel à commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 Lyon • Unité : 139 F, port compris, chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire ».

DEUXIÈME SEMAINE NATIONALE D'INITIATIVES « SORTIR DU NUCLÉAIRE »

Les quinze ans de Tchernobyl ne doivent pas passer inaperçu auprès de l'opinion publique ! À vous d'organiser une initiative décentralisée, locale ou régionale, petite ou grande dans le cadre de la deuxième semaine d'initiatives « Sortir du nucléaire » fin avril 2001.

Comme l'année passée, le Réseau entend servir de caisse de résonance à toutes les initiatives. Un dépliant programme (reprenant toutes les initiatives dont nous aurons eu connaissance **avant le 18 mars 2001**) sera envoyé aux journalistes et sera encarté dans la *Lettre d'information* datée d'avril 2001. Des affiches seront imprimées pour cette occasion. Toutes les initiatives sont les bienvenues, des plus « classiques » (conférence-débat, manifestation, information dans une rue passante, exposition, conférence de presse, stand de signatures, distribution ciblée du document de campagne « Énergie : le gaspillage, ça suffit ! ») aux plus originales (visite d'un site alternatif au nucléaire, session de formation, lâcher de ballons, soirée spectacle, marche-rallye, randonnée à vélo, concert, fête, théâtre, cinéma, action visuelle, cyber-action...).

Pourquoi ne pas profiter de cette semaine pour rencontrer votre nouveau maire ou un autre élu et lui remettre « en mains propres » le passionnant guide pratique *Agir localement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables*, ainsi qu'un



*Le nucléaire
a fait son temps*

objet symbolique comme une ampoule économe. Pourquoi ne pas vous déguiser en ampoule économe géante (pensez à inviter la presse) ? Écrivez-nous ou envoyez un fax (au 04 72 07 70 04) ou un mail (à rezo@club-internet.fr) avant le 18 mars en nous résumant en quelques mots l'initiative que vous organisez (préciser la date, l'heure et le lieu précis). Pensez à indiquer votre nom, prénom, adresse, téléphone (indispensable) et éventuellement un fax et/ou un e-mail. Nous reprendrons contact avec vous ultérieurement. Merci d'avance.

Philippe BROUSSE

Meilleurs vœux



À la fin du millénaire précédent (en l'an 2000 pour être précis), en France, le Conseil constitutionnel a étrangement déclaré que la production d'électricité était non polluante... alors que l'essentiel de l'électricité était d'origine nucléaire !

Nous espérons de tout cœur, qu'en cette période de bonnes résolutions et de vœux pour le nouveau millénaire, le Conseil constitutionnel s'engagera à rendre anticonstitutionnels :

- le risque d'accidents nucléaires en France et
- les déchets nucléaires (le fait de léguer à nos descendants, pour des millénaires, des déchets qui n'auront servi à produire que quelques années d'électricité).

Le Réseau « Sortir du nucléaire » vous offre ses meilleurs vœux en espérant de tout cœur que la France redevienne le pays des droits de l'Homme et non le pays des droits de l'Atome.

INTERVENIR PENDANT L'ÉLABORATION DES SCHÉMAS DE SERVICES COLLECTIFS DE L'ÉNERGIE

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) dite « loi Voynet » a institué des schémas de services collectifs (1) qui prennent en compte l'énergie. Ceux-ci vont être discutés dans chaque région entre novembre 2000 et avril 2001 : profitons de la nouvelle campagne du Réseau pour intervenir auprès des élus des collectivités territoriales.

Les schémas de services collectifs ont été réalisés par l'État « dans la perspective à vingt ans et en prenant en compte les projets d'aménagement de l'espace communautaire européen ». Au total ce sont neuf schémas (énergie, transports, santé...) qui sont en train d'être élaborés. D'après l'article 22 de la LOADDT, « le schéma de services collectifs de l'énergie définit, dans le cadre de la politique nationale de l'énergie, les objectifs d'exploitation des ressources locales d'énergie renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie concourant à l'indépendance énergétique nationale, à la sécurité d'approvisionnement et à la lutte contre l'effet de serre ».

Programme national d'efficacité énergétique

Dominique Voynet et Christian Pierret ont présenté aux médias le 6 décembre 2000 les grandes lignes du programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ce plan représente un effort modeste du gouvernement par rapport aux cadeaux faits aux transports routiers à l'automne. Les moyens supplémentaires accordés à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) permettent de porter à 1,5 milliards de francs l'effort public annuel de maîtrise de l'énergie, dont 200 millions de francs correspondent à l'effort des régions aux côtés de l'Ademe dans le cadre des contrats de plan. Parmi les principales mesures annoncées, relevons :

- une campagne d'information grand public lancée par l'Ademe ;
- le recrutement de 500 personnes pour la mise en place d'un réseau de « Points Infos Énergie » (PIE) ;
- le prix du rachat du kWh éolien par EDF fixé à 55 centimes ;
- le rappel de la nouvelle réglementation thermique des bâtiments neufs pour réduire les consommations d'énergie qui sera mise en place en 2001 ;
- les faibles budgets consacrés au développement des transports collectifs urbains et au développement du fret ferroviaire qui ne permettront pas de réduire le poids du transport routier. Pourtant, l'usage des transports est responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre liés à la consommation de combustibles fossiles.

Hervé PRAT

Concertation dans les régions

Une première concertation s'est déroulée de janvier à juin 1999 sous l'autorité des préfets dans chacune des vingt-six régions de programme. Un premier document a ainsi été réalisé par les services de l'État (Drire, Ademe (2)...) en collaboration avec des organismes socioprofessionnels, des représentants d'associations et surtout des élus des différentes collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, agglomération, pays...). Ces documents étaient organisés autour de trois thématiques :

- la maîtrise de l'énergie ;
- la valorisation des ressources locales et le développement de la production décentralisée ;
- le développement des moyens de transport, de distribution et de stockage d'énergie sur le territoire.

Ces documents ont montré l'intérêt des participants pour cette démarche mais ils traduisent aussi la difficulté dans les régions d'évaluer pour les dix à vingt prochaines années leurs potentiels dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Ce qui n'a rien d'étonnant dans notre pays où la culture centralisatrice et la politique d'EDF ont empêché le développement ambitieux des alternatives au nucléaire et aux énergies fossiles (charbon, pétrole...).

Des collectivités territoriales compétentes pour l'énergie

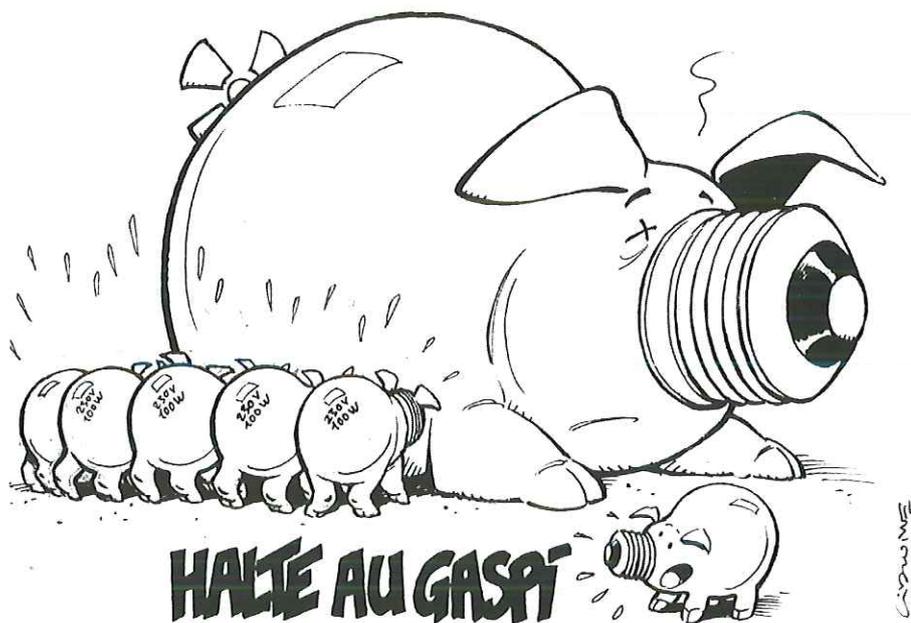
À la suite de ces concertations, un projet de schéma de services collectifs de

l'énergie a été élaboré par les services de l'État. Ce projet de schéma de l'énergie, ainsi que les huit autres schémas font l'objet d'une nouvelle concertation au niveau régional entre novembre 2000 et avril 2001. Dans chaque région, le préfet est chargé de recueillir l'avis des acteurs locaux notamment par l'intermédiaire de la conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire (CRADT). Au retour de cette concertation, l'adoption par décret des schémas de services collectifs est prévue pour l'automne 2001.

Les CRADT seront ensuite chargés d'assurer le suivi et l'évaluation des schémas de services collectifs de l'énergie (productions et consommations d'énergie en région, anticipation des évolutions, connaissance régionale et locale sur les gisements

Excellent démarrage de la campagne « Énergie, le gaspillage, ça suffit ! »

Avec 400 000 documents imprimés, cette nouvelle campagne est, sans aucun doute, celle qui suscite le plus grand enthousiasme. Afin d'assurer un travail de fond et de laisser à chacun le temps de faire un travail approfondi auprès des élus locaux (pourquoi pas vous ?), il nous a semblé indispensable que cette campagne dure **pendant toute l'année 2001**. Plusieurs centaines de partenaires (associations, journaux...), qu'il serait trop long de citer ici mais que nous remercions chaleureusement, ont accepté de participer activement au succès de cette campagne, par la diffusion des dépliants... De ce fait, il est possible que certains d'entre vous aient reçu (ou continuent à recevoir) plusieurs exemplaires du dépliant. Excusez-nous pour ce désagrément et nous comptons sur vous pour en faire bon usage. Il est vraiment très important que chacun d'entre vous s'implique dans la diffusion des documents de campagne auprès de ses connaissances, d'associations, de syndicats, de partis politiques, de la presse locale... (à vous de compléter cette liste). Il nous reste encore quelques dizaines de milliers de dépliants qui n'attendent qu'à être diffusés par vos soins. Prix spécial pour 100 ex. (port compris) : 100 F, à partir de 200 : 0,80 F (port compris). Chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire » à envoyer au 9, rue Dumenge 69004 Lyon.



et les filières locales pour les énergies renouvelables, utilisation rationnelle de l'énergie, impact en terme d'emploi et d'environnement du développement des filières). Le projet prévoit que toutes ces données pourront être rassemblées dans le cadre d'un réseau (observatoire régional de l'énergie). L'Observatoire de l'énergie, instance interministérielle, assurera la coordination de ces réseaux régionaux. Les CRADT veilleront aussi à l'articulation des Schémas de ser-

vices collectifs de l'énergie avec les contrats de Plan État-Région qui prévoient le financement des opérations d'aménagement du territoire. En effet, ces contrats de plan comportent un contrat annexe État-Région-Ademe portant sur la même période (2000-2006). Il est vrai que la logique aurait voulu que les schémas de services soient finalisés avant la mise en place des contrats de plan ; ce qui n'était pas possible pour des impératifs de calendrier européen.

Diffuser le guide pratique aux élus

Les outils sont donc en train de se mettre en place pour assurer une action des collectivités territoriales dans le domaine de l'énergie. Mais, les outils ne sont utiles que s'ils sont bien utilisés et pour cela il faut des moyens et une volonté politique. Le succès de la nouvelle campagne du Réseau « Sortir du nucléaire », qui durera jusqu'à la fin 2001, doit contribuer à mettre en place des politiques énergétiques responsables dans les villes, les départements, les régions. Les associations et les individus disposent pour sensibiliser les élus d'un excellent guide qui leur est destiné : *Agir localement pour l'efficacité énergétique et pour les énergies renouvelables*. Dès maintenant, contactez les conseillers régionaux, les conseillers généraux les plus proches de chez vous ainsi que vos élus municipaux pour leur remettre ce guide pratique couleur (voir en dernière page).

Hervé PRAT

-
- 1) Pour consulter les schémas de services collectifs énergie : www.datar.gouv.fr.
- 2) Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris.

STUPÉFIANTES RÉVÉLATIONS SUR LA GUERRE DU GOLFE

Alors qu'une mission parlementaire française travaille sur la question du « syndrome de la guerre du Golfe », l'Américain Asaf Durakovic, professeur de radiobiologie et de médecine nucléaire, a présenté son rapport sur la maladie de la guerre du Golfe, le 26 octobre 2000 à Bruxelles.

Ce rapport est un document scientifique indiscutable qu'un spécialiste en protection nucléaire peut analyser et en déduire que :

- des projectiles contenant des uraniums (U 234, U 235, **U 236**, U 238) ont été utilisés sur le théâtre des opérations au cours de la guerre du Golfe ;

- des populations civiles et des militaires alliés notamment ont été contaminés par ces différents uraniums lors des tirs, et après les tirs. Ils ont été non seulement contaminés à l'extérieur de leur corps mais aussi et surtout à l'intérieur de leur corps par des poussières d'uraniums brûlés, via la respiration, via des plaies, via de la nourriture et des boissons contaminées ;

- des analyses *post mortem* ont été effectuées sur des échantillons de poumon, de foie, de reins et d'os humains, notamment par spectrométrie, dont les résultats ne peuvent être mis en cause ou niés par aucun gouvernement que ce soit ;

- la présence d'**uranium 236** dans ces restes humains ainsi que les éclats des projectiles utilisés, montrent l'existence d'un commerce sordide et criminel du lobby nucléaire avec des forces armées. En effet, la présence d'uranium 236 dans les éclats des projectiles militaires, démontre que des forces

armées ont acheté de l'uranium « frelaté », soit de l'uranium provenant de déchets nucléaires de centrales nucléaires. Car, l'uranium 238 provenant directement des sols et des mines d'uranium ne contient jamais de l'uranium 236 ;

- l'uranium extrait directement des mines ou sols uranifères contient en poids : 99, 283 % d'uranium 238 ; 0,711 % d'uranium 235 ; 0,0054 % d'uranium 234 ;

- il n'y a jamais eu d'uranium 236 dans l'uranium dit « d'origine naturelle », soit donc en provenance exclusive des sols et des mines ; on constate tout au plus de légères variations en uranium 235 de maximum 0,1 % selon les endroits de la croûte terrestre ;

- l'uranium 236 provient du retraitement de déchets nucléaires et sa présence montre un commerce coupable entre des industries nucléaires et des armées. Toute présence d'uranium 236 dans un lot d'uraniums (qui ont été intégrés dans des bombes ou des obus) révèle donc immédiatement une corruption et une falsification du marché de l'uranium avec utilisation d'uraniums en provenance de produits de fission ou de déchets d'installations nucléaires : ce qui est le cas pour les projectiles à uranium qui furent utilisés dans la guerre du Golfe.

Pourquoi des poussières d'uranium brûlées, en quantité, étaient-elles présentes dans la guerre du Golfe ?

Parce qu'il faut savoir que l'uranium est pyrophore, c'est-à-dire que l'uranium contenu dans les obus ou autres

projectiles, non seulement se divise en fines particules quand le projectile arrive dans sa phase d'impact sur sa cible, mais aussi, du fait que les parties d'uranium finement divisées prennent feu spontanément. Quelle que soit la température, elles se transforment en cendres minuscules formant des poussières radioactives minuscules flottant dans l'atmosphère et contaminant alors les poumons.

Le lobby nucléaire a donc eu un comportement criminel en passant des marchés d'armes radioactives, en conseillant aux militaires de bourrer leurs obus et bombes avec de l'uranium parce que l'uranium est plus lourd que l'acier. Ratio des densités : environ 18,95 pour l'uranium contre 7,85 pour l'acier. Ainsi, si on met un « dard » d'uranium dans chaque projectile, ce « dard » percera facilement les plus gros blindages « ennemis », étant donné sa densité environ 2,5 fois plus grande que l'acier normalement utilisé pour le reste du projectile.

Le lobby nucléaire a, probablement, omis de dire aux militaires, qu'à l'impact, de tels obus ou bombes, produiraient des poussières radioactives dangereuses par phénomène « pyrophorique ». Qu'ensuite, ces particules radioactives seraient immédiatement transportées dans les airs par le moindre souffle de vent après les impacts, ces particules radioactives aériennes pouvant alors contaminer l'air respiré par la population et les soldats. Que de plus, par vent nul, toutes les poussières radioactives créées à chaque tir, retomberaient autour des cibles, en polluant gravement les sols et les eaux, aux endroits des impacts pendant des temps pratiquement illimités.

Quelle est la nocivité des uraniums trouvés ?

Les uraniums les plus dangereux sont d'une part, les uraniums émetteurs *alpha* qui infligent des effets internes de proximité, après inhalation sous forme de particules brûlées ou de composés gazeux ; d'autre part, les uraniums qui montrent la plus petite demi-vie radioactive sont les uraniums les plus nocifs. En effet, plus leur demi-vie radioactive est courte, plus ils désintègrent rapidement : ce qui signifie qu'ils émettent alors plus de particules *alpha*, sous forme d'énergie cinétique ionisante émise de manière interne, en un temps donné, dans un organe. Plus le nombre de particules émises est grand en un temps donné, plus grande est l'irradiation interne.

Rappelons qu'à l'extérieur du corps, les particules *alpha* ne sont pas dangereuses du fait de la présence de la barrière cutanée cornée. Cet écran naturel n'existe pas à l'intérieur du corps où les particules *alpha* font des dégâts considérables et parfois mortels : surviennent préalablement des paralysies, des cancers, des leucémies.

Le danger est donc total quand les uraniums cités pénètrent dans l'organisme via la respiration, la nourriture, les boissons, les plaies. Une fois pénétrés à l'intérieur du corps via des aérosols, les composés d'uranium sont très nocifs suite aux effets de proximité (des irradiations internes intenses très localisées).

En conséquence, j'estime que les populations civiles, les militaires et leurs familles qui ont été contaminés dans ces différentes opérations doivent être dédommagés.

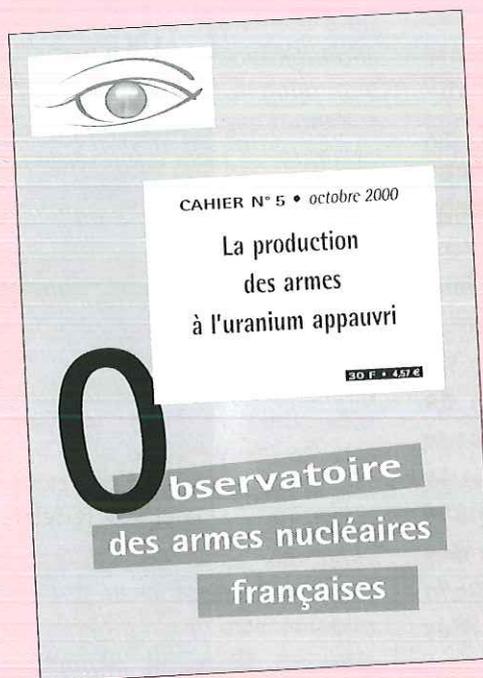
Maurice Eugène ANDRÉ

Spécialiste en protection nucléaire, biologique et chimique

DANGEROUSITÉ DE QUELQUES ISOTOPES D'URANIUM

Isotopes	Dangerosité établie	Mode de désintégration	1/2 vie radioactive
Uranium 234	très grande	alpha	247 000 années
Uranium 235	grande	alpha	710 millions d'années
Uranium 236	grande	alpha	23,9 millions d'années
Uranium 238	conséquence	alpha	4,51 milliards d'années

POUR EN SAVOIR PLUS



Depuis quelques semaines, un débat public porte sur les syndromes de la guerre du Golfe et des Balkans, des anciens militaires français, à l'instar de leurs collègues américains, ont créé l'association Avigolfe et le ministre de la défense a accepté la mise en place d'une commission parlementaire.

L'Observatoire des armes nucléaires françaises a publié un dossier sur la production de ces armes curieusement dites « conventionnelles ».

Quelles sont les utilisations de l'uranium appauvri dans ces munitions employées dans la guerre du Golfe et au Kosovo, mais aussi dans l'industrie (aéronautique, nucléaire), dans les essais d'armes nucléaires... ?

Quels sont les pays et les entreprises producteurs d'armes à l'uranium appauvri ? Quelles sont les étranges connections entre les industriels et la recherche militaire des deux rives de l'Atlantique ?

Quels sont les modèles connus de munitions à l'uranium appauvri en service aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et en Russie ?

Où ont été effectués les essais de ces munitions (avant leur emploi au combat) et quelles en sont les conséquences ?

Pourquoi le secret est-il en train de s'apposer, notamment en France, tant sur la production que sur les essais de munitions à l'uranium appauvri ?

Les éléments entrant dans la fabrication des munitions à l'uranium appauvri n'expliquent-ils pas la gravité des symptômes décelés chez les vétérans de la guerre du Golfe et dans les populations proches des sites où ces armes ont été utilisées ?

Toutes ces interrogations sur les armes à l'uranium appauvri ne devraient-elles pas inciter la communauté internationale à un examen approfondi, voire à une interdiction, comme le proposent la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Parlement européen, une parlementaire belge et un ancien ministre américain ?

Ce Cahier de l'Observatoire des armes nucléaires françaises tente de répondre à toutes ces questions et révèle des aspects jusqu'à présent occultés dans le débat sur le syndrome du Golfe.

Cahier de l'Observatoire des armes nucléaires n° 5 : *La production des armes à l'uranium appauvri*, 28 pages, 30 F (+ port : France : 12 F Etranger : 18 F). Chèque à l'ordre du CDRPC

À commander au CDRPC, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon, France ou sur Internet : www.obsarm.org

CONTACT

54, quai de Halage
B-4600 Vise, Belgique
Tél./ Fax 00 32 437 939 86

LE SCANDALE MORAL DES ÉCHAPATOIRES

Le blocage de la conférence de La Haye provient du refus des pays riches, États-Unis en tête, d'appliquer chez eux le Protocole de Kyoto. L'insistance de ces pays sur l'utilisation des « puits de carbone », c'est-à-dire d'absorber le carbone émis par les sociétés industrielles en augmentant la surface de forêt, ou encore en achetant au Sud leur « droit à émettre » correspond à leur refus d'appliquer la Convention de Rio (1992) et le Protocole de Kyoto (1997). La Convention de Rio édicte le principe de précaution entre les États, ainsi que la responsabilité première des pays du Nord sur la modification des climats ; le Protocole de Kyoto prévoit des efforts quantifiés dans les pays développés.

Pour un citoyen critique du nucléaire, la question de l'effet de serre n'a pas à être mise sous le boisseau sous prétexte que la réalité dérange. Remettre en cause les travaux des scientifiques du GIECC est un exercice stérile (1). Le changement climatique est un enjeu planétaire majeur, comme la menace nucléaire, comme est majeure la crise prochaine de l'eau en Europe du Sud, d'Asie et d'Afrique. Nous n'avons pas à faire de hiérarchie entre tous ces périls qui menacent l'humanité. Il nous faut y faire face pour penser un cheminement soutenable dans le siècle qui commence.

Revenons à La Haye. Les 180 pays présents là-bas en novembre 2000 ont payé l'ambition de mettre d'accord une vraie tour de Babel, et surtout deux vices du Protocole de Kyoto. Tout

À l'appel des Amis de la Terre, plus de 5 000 manifestants ont construit une digue géante autour du centre accueillant la conférence internationale sur le changement climatique le 18 novembre 2000



Photo Lefrèry/Les Amis de la Terre

d'abord, le principe de réduire les émissions dans les pays du Nord eux-mêmes n'avait pas été quantifié. Il n'a pas fallu une semaine aux États-Unis après Kyoto pour estimer qu'un pays peut s'acquitter de ses engagements sans limite en ayant recours aux achats de permis d'émissions et aux autres mécanismes « délocalisés » du protocole (2). L'autre problème originel, c'est que le protocole utilise entre tous

les gaz à effet de serre une approche « panier », qui mélange tous les gaz et ne considère que des totaux par équivalence. En particulier, les précisions de mesures peuvent être très différentes, de même que la permanence dans le temps des économies ou des émissions.

Pour les composés fluorés issus des alumineries ou des transformateurs électriques (de puissants gaz à effet de

serre), ou encore pour les HFC utilisés dans les climatiseurs des autos, la question est « simple » à résoudre. Il suffit de les interdire progressivement et c'est possible techniquement.

Mais « on » avait négligé les « puits de carbone » en rédigeant le protocole : on ne sait pas si l'effet de serre n'entravera pas la pousse des arbres d'ici à cinquante ans ; on ne sait pas si la fonte des sols gelés du Nord sera compensée par l'extension de la forêt au Nord ; on sait peu sur le futur des forêts tropicales. Mais tout cela n'empêche pas les pays riches de considérer la pousse de leurs arbres (3), voire les racines de leurs herbes folles, comme totalement équivalentes à la combustion des énergies fossiles. Les Australiens ont ainsi demandé que la définition d'une forêt commence à vingt-cinq centimètres de haut pour pouvoir inclure la pousse de certaines prairies. Cette échappatoire représenterait 30 % de leurs émissions ! La combinaison de ce délire sur les forêts, et des mécanismes de marché du protocole donne lieu au pire des scandales moraux de la négociation.

Pour les États-Unis et leurs alliés, aucune limitation n'est de mise. Il doit être possible d'acheter son droit à polluer au reste du monde, sans limitation. En particulier, ceci va jusqu'à l'idée de geler des terres cultivables au Sud pour y planter des forêts, afin de garder au consommateur du Nord le « droit » de rouler en 4 X 4. Dans un monde où la majorité des flux de réfugiés est produite par les crises de l'environnement, avec des guerres à l'ho-

rizon pour l'eau et la terre, on s'apprête à rejouer le « partage de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ».

La moralité douteuse de ce mécanisme, et ses possibilités infinies de tricheries rendraient à coup sûr caduc le traité. Ce principe dit Mécanisme de « développement propre » (MDP), risque de n'être ni l'un ni l'autre. La colonisation de l'Afrique a aussi été faite au nom de la civilisation, voire du christianisme. Les historiens nous ont montré la face sombre de cette aventure, et même ironiquement son effet néfaste pour les économies qui s'y sont adonnées.

C'est aussi au travers du MDP que le nucléaire donne lieu également à un possible échappatoire aux obligations du protocole (4). Il est à noter que l'enjeu de La Haye et de ses suites sur ce point est avant tout lié à l'exportation au Sud de centrales nucléaires, assorties d'un label inacceptable de « développement propre ». Une inclusion du nucléaire dans le MDP — refusée dans plusieurs des ébauches de compromis — signifierait des tonnes de carbone « gratuites » au Nord, une concentration des projets sur quelques pays asiatiques et des risques accrus de prolifération.

Fallait-il donc accepter à La Haye un traité inapplicable, sans sanctions sérieuses, pleins d'échappatoires, et basé sur des pratiques inacceptables moralement ? Certains de nos collègues comme le scientifique indien Anil Agarwal — pourtant l'inventeur de la formule originelle des échanges de permis sur une base Nord-Sud (5) —, estiment les mécanismes de Kyoto « moralement corrompus » et refusent d'aller plus loin. À l'inverse, les grandes organisations de défense de l'environnement (6) du CAN (Climate Action Network) pensent encore que la Haye permet un commencement d'application pour la Convention de Rio. Il n'est plus question de laisser les États-Unis affaiblir encore le texte. Il faut avancer, au besoin sans l'Amérique, et ratifier le traité sans attendre entre Européens, Japonais et Russes (7).

Le texte à achever doit respecter l'intégrité environnementale des engagements de Kyoto ; instaurer des sanctions réelles et des responsabilités précisées ; engager de nouvelles ressources pour la formation, pour

l'adaptation des pays vulnérables, pour le transfert de technologies respectueuses d'un développement propre. Le texte doit être assez solide pour fonctionner durant les prochaines décennies, et inclure un agenda de discussion avec le monde en développement.

Enfin, l'application du traité à une partie seulement du monde aurait un impact fort sur le moyen terme permettant la diffusion vers le Sud de technologies économes. Même si le protocole n'est qu'un début, ce point est fondamental. Une action énergique en Europe peut avoir une influence sur l'évolution globale des émissions dans le siècle qui vient. De même, les pays qui choisiront de développer et d'utiliser les premiers les meilleures technologies gagneront plus qu'à être les suiveurs. L'Europe, en particulier, représente un marché suffisamment vaste pour ne pas se laisser avoir par le chantage au départ de certains industriels frileux. La contrainte environnementale n'influence ni la localisation ni la délocalisation des grandes industries. Ce sont les coûts de la main-d'œuvre et les perspectives de marchés qui les déterminent. Nos pays ont ainsi non seulement un devoir moral d'agir, mais en plus c'est leur intérêt. Qu'est-ce que l'on attend ?

Antoine BONDUELLE,
Réseau action climat

1) Sur la science des climats, voir en anglais au Hadley Center www.metoffice.gov.uk et aussi le site de la mission gouvernementale française (MIES) : <http://www.effet-de-serre.gouv.fr>.

2) Voir par exemple les sites [WWW.unfccc.de](http://www.unfccc.de) ou www.unep.ch/iuc.

3) Avant tout, USA, Canada, puis Australie et Nouvelle-Zélande, avec parfois la France, la Suède et la Finlande en jeu peu clair.

4) *12 raisons pour refuser le nucléaire dans le MDP*, Antoine Bonduelle.

Voir aussi les fiches écrites par Pierre Cornut au <http://atlas.conseil.free.fr//>

5) www.cseindia.org.

6) <http://www.climnet.org/cop6.html>.

7) *Forging an EU Leadership initiative on Climate Change*, Dr Hermann Ott, Wuppertal Institut, www.kyotoprotocol.de.

UN OUTIL REMARQUABLE ET INDISPENSABLE

Nous vous invitons à commander le rapport très complet et fort intéressant intitulé *Changements climatiques et énergie nucléaire* (rédigé par Mycle Schneider, de Wise-Paris pour WWF International). Ce dossier de 21 pages est à commander au Réseau.

Unité : 30 F (port compris). Chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire »

CONTACT

RÉSEAU ACTION CLIMAT
2 b, rue Jules-Ferry,
93100 Montreuil-sous-Bois

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX...

Marc Saint Aroman et Françoise Chanial ont pris le chemin de la Hollande, délégués par le Réseau « Sortir du nucléaire » à la Conférence internationale sur les dérèglements du climat en novembre 2000. Voici leur témoignage.

À La Haye, le Palais des Congrès est précédé d'un auvent rectangulaire où s'alignent des milliers de lampes, une profusion inutile qui augure mal de la volonté d'économiser l'énergie. Et la poésie de la pénombre magnifiée par Rembrandt, le grand peintre de ce pays ?

À l'intérieur, de belles affiches proclamaient que le nucléaire est « *part of the solution* ». Des dessins d'enfants étaient utilisés pour dire : le nucléaire ne mettra pas d'ordre dans ma chambre mais il mettra de l'ordre dans le climat. Dehors, nous étions des milliers, répondant à l'appel des Amis de la Terre Europe, pour refuser ce leurre et pour affirmer la double nécessité des économies et du recours aux énergies renouvelables.

Les pollueurs traînent les pieds : des Américains comme George Bush attendent encore la preuve formelle d'une responsabilité humaine. Comme si, il était raisonnable de croire que des tonnes de gaz envoyées dans l'atmosphère puissent rester sans effet : les tempêtes et les inondations annoncées sont bien au rendez-vous... menaçant entre autres les installations nucléaires ! Sous un immense chapiteau, l'accueil des Amis de la Terre des Pays-Bas (qui s'appellent aussi : *Milieu Defensie*) faisait oublier les orages. Il fallait être de sages organisateurs pour nourrir et héberger tout ce monde ! « *Enfin des Français antinucléaires* » nous disaient en particulier de jeunes allemands. Il y avait pour sauver l'honneur, trois cars venus de Paris.

En signe de résistance et de solidarité avec les peuples qui vont subir des cyclones en surnombre, nous avons fait la chaîne et mené rondement la construction d'une digue d'1,60 m de haut sur 400 m de long devant le Palais des Congrès. Les sacs de sable s'empilaient selon la technique simple et efficace que les Hollandais pratiquent depuis des décennies. Les banderoles, dont celle du Réseau « Sortir du nucléaire », ont couronné l'ouvrage. La scène a été abondamment photographiée et filmée mais les médias français sont restés très discrets. Reste la *Lettre* du Réseau !

Le discours final a été lancé par le président des Amis de la Terre internationaux, Ricardo Navarro (el Salvador),

qui a proposé entre autres, dans son anglais limpide et impétueux de donner désormais aux ouragans non plus des prénoms mais les noms des politiciens qui freinent la mise en œuvre des mesures de sauvegarde !

Sans attendre que les politiciens se mettent d'accord les Amis de la Terre s'adressent en particulier aux scolaires pour les inviter à réduire autour d'eux la consommation d'énergie de 8 % en huit mois. Ce « pari » a déjà été tenu dans de nombreux établissements en Allemagne. Élèves, parents et enseignants peuvent demander des formulaires à cette adresse e-mail : thebet.lepari@bigfoot.com

Françoise CHANIAL



Photo Leftree/Les Amis de la Terre

Pétition : le nucléaire n'est pas une solution à l'effet de serre. Merci aux 7 558 signataires

Malgré l'envoi très tardif de cette pétition, le retour du nombre de signatures a été satisfaisant puisque vous avez été 7 558 à la signer pour demander que le nucléaire ne soit pas inclus dans les solutions à l'effet de serre. Nous avons même reçu les félicitations de M. Mousel, de la Mission interministérielle sur l'effet de serre, pour le nombre de pétitions antinucléaires qu'ils ont reçu (via le premier ministre) !

Le progrès sur cette question est venu de la délégation américaine, qui a cessé de soutenir l'éligibilité du nucléaire au Mécanisme de développement propre (MDP). L'Union européenne, malgré l'opposition de la France, s'y est ralliée. Rendez-vous au prochain sommet de Bonn en mai-juin 2001 pour une confirmation, nous l'espérons, effective, d'exclusion du nucléaire des mécanismes de développement propre.

Philippe BROUSSE

EFFETS D'ANNONCE SUR LES REJETS DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Monsieur Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), a affirmé récemment que toutes les installations nucléaires allaient revoir à la baisse dans les années qui viennent leurs autorisations de rejets. Dans la réalité, le dossier en cours pour la centrale de Saint-Alban/Saint-Maurice-l'Exil (Isère) montre bien qu'aucune disposition significative n'est prise pour réduire son impact sur l'environnement.

Fin 1998, l'enquête publique pour le renouvellement des autorisations de prise d'eau et de rejets liquides et gazeux de la centrale de Saint-Alban était lancée. La CRII-Rad avait alors relevé des anomalies graves (lacunes, erreurs et mensonges) dans le dossier soumis au public. Ainsi, les trente analyses de tritium effectuées, soit presque le quart du total des analyses, ont été « oubliées » alors que le tritium constitue 99 % des rejets liquides et 40 % des rejets gazeux. Les populations et les élus concernés auraient certainement souhaité connaître le niveau de tritium des vins et des productions agricoles de la région lorsqu'ils ont été consultés sur la demande d'EDF. Il était aussi indiqué dans le dossier non technique remis au public qu'en dessous d'un certain seuil les faibles doses de radioactivité n'avaient pas d'effet sur la santé, ce qui ne correspond pas à l'avis de la CIPR (Commission internationale de protection radiologique).

Des autorisations disproportionnées et sans limite de durée

Le Comité départemental d'hygiène (CDH) de l'Isère s'est réuni fin octobre pour donner son avis sur le projet d'arrêté en vue des nouvelles autorisations de prise d'eau et de rejets de la

centrale. Il s'agit de la dernière étape avant la signature par les ministres de l'industrie, de l'environnement et de la santé. Les associatifs ont pu constater une fois de plus que l'administration n'avait pas tenu compte de leur avis en vue d'une réduction significative de la pollution. Ainsi la CRII-Rad a révélé que l'administration octroie à EDF des autorisations de rejets de substances radioactives dans l'environnement très supérieures aux besoins réels de l'installation.

• Concernant les rejets de radioactivité dans l'air :

— les limites fixées pour les gaz rares, le tritium et le carbone 14 sont 4 fois supérieures aux besoins (rejets réels de la centrale) ;

— les limites fixées pour les halogènes (iode) et les aérosols sont 1,7 fois supérieures aux rejets réels de la centrale.

• Concernant les rejets de radioactivité dans le Rhône :

— les limites fixées pour le tritium sont 2,5 fois supérieures aux besoins d'EDF ;

— les limites fixées pour les autres produits radioactifs sont plus de 100 fois supérieures à ce qu'EDF déclare rejeter depuis 1992 !

Les limites fixées par l'administration n'ont donc aucun caractère contraignant ou incitatif. Compte tenu des marges accordées à EDF, les autorisations de rejets qui devraient constituer une garantie, n'auront aucun effet positif, ni sur le plan environnemental, ni sur le plan sanitaire.

Rejets d'eau chaude et pollution chimique

Le projet d'arrêté reprend aussi la demande d'augmenter les rejets d'eau chaude dans le Rhône entre juin et septembre pour pouvoir produire davantage d'électricité alors que les besoins du pays pendant la période de

l'été ne le justifient pas. Cette augmentation de la température du Rhône pendant la période de basses eaux va à contre courant de la reconquête écologique du fleuve en fragilisant davantage la faune et la flore.

La pollution chimique autorisée par le projet d'arrêté reste aussi très importante, c'est le cas pour les rejets de cuivre et de zinc. Mais qu'attendre de représentants de l'État qui, interrogés lors d'une Commission locale d'information sur les mesures qui vont être prises pour limiter cette pollution (changement des condenseurs) se tournent vers la direction de la centrale afin qu'elle leur dicte la réponse ?

Pour une expertise indépendante des dossiers

Ce dossier illustre une fois de plus la manière dont sont traités les citoyens qui veulent s'informer et agir sur des questions relevant de la santé publique et de l'environnement. Aujourd'hui, ce sont les exploitants qui réalisent les dossiers d'enquête et les instances nationales de l'Autorité de sûreté nucléaire ne sont pas garantes de l'intégrité des dossiers. Les associations doivent obtenir les moyens de l'expertise indépendante de ces dossiers. Elles doivent aussi se mobiliser pour obtenir une révision à la baisse des limites de rejets révisables tous les cinq ans, qui obligent l'exploitant à faire de réels progrès. Rappelons que les conventions internationales exigent désormais que les milieux marins soient protégés des rejets des industries situées à terre et que le meilleur moyen d'y arriver est d'arrêter rapidement les installations nucléaires.

Hervé PRAT (AIRE)

CONTACT

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION RHODANIENNE SUR L'ÉNERGIE
Foyer Henri-Barbusse,
38150 Roussillon

LE NUCLÉAIRE FRANÇAIS SANS SURVEILLANCE !

Tout en reconnaissant que le risque zéro n'existe pas, les nucléocrates français entretiennent dans l'opinion, à force de puissantes campagnes de communication, l'idée que ce risque est absolument négligeable en France. Pas de Tchernobyl ou de Three Miles Island (États-Unis) ou Tokaïmura (Japon) chez nous ! D'ailleurs, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) veille. Et pourtant...

Créée pour surveiller l'exploitation des centrales nucléaires françaises confiée à EDF, l'ASN n'est pas en mesure d'accomplir cette mission pourtant fondamentale. L'affaire de la centrale nucléaire de Dampierre est symptomatique : si EDF n'avait pas produit un rapport interne, et si une fuite n'avait pas fait aboutir ce rapport sur le bureau d'un journaliste, qui saurait aujourd'hui que « les règles de sécurité ne sont plus assurées notamment dans les lieux névralgiques de la centrale » et que « la surveillance en salle de commande n'est pas apparue conforme au professionnalisme exigé dans l'exploitation d'une industrie à risque » ? (dépêche AFP du 24 août 2000).

Sur le site web de l'ASN (1), on peut lire : « L'option fondamentale sur laquelle repose le système d'organisation et de réglementation spécifique à la sûreté nucléaire est celle de la responsabilité première de l'exploitant. » Traduction : EDF s'occupe de tout. Et elle fait ce qu'elle veut.

Ainsi, dans la lettre d'André-Claude Lacoste, directeur de l'ASN, adressée le 7 juin 2000 au directeur de la centrale nucléaire du Blayais, on peut lire : « Je vous rappelle une nouvelle fois qu'il faut que vous m'informiez au plus tôt



des difficultés que vous pourriez rencontrer pour honorer vos engagements dans les délais impartis. » Par courrier le 7 juillet 2000, le collectif Tchernoblaye demande (entre autre) à M. Lacoste : « La formule "Je vous rappelle une nouvelle fois" signifie-t-elle que M. le directeur du CNPE du Blayais n'a pas respecté à plusieurs reprises les directives que vous lui avez données ? » La réponse, le 18 juillet 2000 par Jérôme Goellner, directeur adjoint de l'ASN, est limpide : « La formule "une nouvelle fois" ne s'adresse pas particulièrement au site du Blayais mais de manière générale à EDF » (2). CQFD.

Les « artisans du nucléaire » (3) copient les uns sur les autres !

Quelques semaines avant l'affaire Dampierre, EDF révélait avoir appliqué une mauvaise procédure de sécurité à de nombreuses reprises dans les centrales nucléaires de Dampierre (déjà !), du Bugey et du Tricastin. Dans une note d'information datée du 4 juillet 2000, Jérôme Goellner décrit la situation : « Cet incident consiste en une fermeture prématurée, durant la phase de mise à l'arrêt du réacteur, des vannes du système d'injection de sécurité. La procédure erronée a été appliquée à cinq reprises sur le site de

Dampierre depuis février 1999 avant que l'erreur ne soit détectée. Le retour d'expérience rapide vers les autres sites EDF, a conduit à détecter la même erreur de procédure aux centrales du Bugey et du Tricastin, appliquée respectivement lors de six et dix mises à l'arrêt. Il apparaît que les centrales de Dampierre et du Bugey ont en fait recopié la procédure du site du Tricastin, erreur comprise. »

Voilà: dans le nucléaire français, on recopie comme à l'école primaire, consciencieusement, avec les erreurs. Et personne, et surtout pas l'ASN, ne semble en mesure de contrôler réellement ce qui se passe dans les centrales françaises. En effet, toujours sur le site web de l'ASN, on peut lire: « *Le 23 juin 2000, EDF a informé l'ASN qu'une procédure de conduite de la centrale nucléaire de Dampierre (Loiret) contenait une erreur.* » Il s'agit bien de l'erreur recopiée par les « mauvais élèves » sur leurs camarades du Tricastin. C'est donc seulement parce qu'**EDF a bien voulu informer l'ASN** que ce grave problème a été connu. Mais rien n'empêche de penser qu'EDF aurait pu garder pour elle cette information. Pire, on peut supposer qu'EDF choisit les informations qu'elle veut bien dévoiler, peut-être pour en garder secrètes d'autres plus inquiétantes encore.

Qui plus est, EDF n'est pas la seule entreprise à bafouer impunément l'Autorité de sûreté nucléaire. Ainsi, Philippe Saint-Raymond, directeur adjoint de la DSIN (Direction de la sûreté des installations nucléaires, « vaisseau amiral » de l'ASN), s'exprimant dans *Le Monde* à propos de l'usine de Cadarache (Bouches-du-Rhône): « *La Cogema ne semble pas pressée. Tout ce que nous avons obtenu jusqu'à présent se limite à des propositions d'aménagement et de renforcement des bâtiments, dont certaines nous ont semblé pour le moins fantaisistes.* » Plusieurs lettres de rappel et l'exposé du problème dans les rapports annuels de 1998 et de 1999 de la DSIN n'y ont rien fait, est-il précisé dans l'article (4). Décidément, EDF et Cogema ne tiennent que fort peu compte de l'« Autorité » !

Comment justifier l'injustifiable ?

Au lieu de démissionner, de faire grève, ou de s'enchaîner devant Maignon pour attirer l'attention sur cette incroyable situation, les « responsables » de l'Autorité de sûreté s'essayent à une activité fort délicate : tenter de justifier l'injustifiable !

Ainsi, toujours dans la réponse de M. Goellner au collectif Tchernoblaye, on lit à propos de la nouvelle hauteur de la digue: « *Cette valeur est fondée sur des études hydrauliques qui tiennent compte du phénomène du 27 décembre à l'exception des effets de houle, très importants le 27 décembre.* » Donc, cela tient compte de ce qui s'est passé le 27 décembre... sauf de ce qui s'est passé le 27 décembre ! Rappelons que l'eau de la Gironde avait surpassé les digues et inondé la centrale qui était passée « *Tout près de l'accident majeur !* » (titre à la une de *Sud-Ouest*, 5 janvier 2000).

Toujours dans ce même courrier: « *L'objectif n'est pas de garantir absolument qu'il n'y aura plus jamais aucune inondation sur le site du Blayais, mais de vérifier qu'une nouvelle inondation est improbable ET que si elle se produit, elle sera très probablement sans conséquences sérieuses.* » Tout en reconnaissant qu'une nouvelle inondation est possible, M. Goellner « couvre » EDF: « *Le fait qu'un site nucléaire puisse être d'accès difficile ou même impossible dans des circonstances exceptionnelles (d'inondation, mais aussi de vent, d'incendie de forêt, de froid ou de blocage des routes pour toute autre raison) n'est pas en soit inadmissible.* » (2) Pourtant, Claude Birraux (député UDF), dans son rapport parlementaire du 2 avril 2000, confirme nos craintes (5):

Question: *En cas d'aggravation de la situation, s'il avait fallu prendre des mesures d'évacuation de la population, cela aurait-il été possible dans le contexte de la tempête (route coupée, absence de courant...)?*

Réponse du Rapporteur: *Non, d'où l'utilité des distributions de pastilles d'iode.*

Avaler une pauvre pastille est donc la seule « solution » qui est proposée aux habitants du Blayais en cas d'accident nucléaire ! Mais, EDF poursuit sa fuite en avant et l'ASN, impuissante, préfère affirmer que cette incroyable situation « *n'est pas en soi inadmissible* ». Affligeant !

La seule solution : sortir du nucléaire !

Il faut modifier en profondeur le contrôle de la sûreté nucléaire, et contraindre les entreprises — EDF, Cogema, etc. — à se soumettre aux décisions des « autorités ». Mais il existe une seule solution efficace pour mettre un terme définitif au danger nucléaire qui pèse sur les populations et ne pas obérer l'avenir des générations futures : faire sortir au plus vite la France du nucléaire, pour reconstruire un véritable service public de l'énergie, sur des bases démocratiques et dans une optique de développement durable.

Stéphane LHOMME

porte-parole du collectif Tchernoblaye



- 1) <http://www.asn.gouv.fr/>
- 2) Documents consultables sur le site web : <http://www.tchernoblaye.org>
- 3) Référence à un article du *Monde* du 24 novembre, intitulé « Les artisans du nucléaire », étonnamment sympathique pour les exploitants de centrales.
- 4) *Le Monde*, 3 août 2000 : article intitulé « La fermeture de l'usine Cogema de Cadarache pourrait être décidée "à l'automne" ». Au fait, on est en hiver, non ?
- 5) <http://www.assemblee-nationale.fr/2/oecest/r2331/r2331-2.htm>. Cliquer sur « Conclusion : incident ou accident ? »

CONTACT

TCHERNOBLAYE
C/o Cinéma Utopia
Place Camille-Jullian, 33000 Bordeaux
courriel : stephane.lhomme@wanadoo.fr

EN CAS DE SÉISME, LE RÉACTEUR NE SERAIT PLUS REFROIDI

Thomas Maurin, responsable de la sûreté des installations nucléaires en Alsace nous explique les effets que pourraient avoir un tel désastre et les moyens d'y remédier. Propos recueillis par Sophie Lutrand : interview sur TFi, vendredi 11 août 2000 - 12 h 12.

Sophie Lutran (TFi) : *Comment expliquez-vous que l'on s'aperçoive aujourd'hui que certaines installations de la centrale nucléaire de Fessenheim, qui est en fonctionnement depuis vingt-deux ans, ne tiendraient pas alors que Fessenheim et le Bas-Rhin de manière générale sont sur une zone sismique ?*

Thomas Maurin : La science évolue et l'exigence de sûreté aussi. Tous les dix ans, nous demandons aux exploitants de sites nucléaires de réévaluer la sûreté de leurs installations. À Bugey dans l'Ain, nous nous sommes aperçus que les réservoirs d'eau qui servent à refroidir le cœur du réacteur présentaient un nombre d'ancrages au sol insuffisant et ne tiendraient pas en cas de séisme. À Fessenheim, c'est un autre problème, ce sont les anneaux qui fixent les réservoirs d'eau au sol qui ne résisteraient pas à un fort tremblement de terre.

TFi : *Que se passerait-il en cas de séisme ?*

Thomas Maurin : En l'état actuel et dans l'hypothèse d'un séisme de magnitude supérieure à 6,5 sur l'échelle de Richter, le cœur de la centrale ne serait pas refroidi. Même si le réacteur est aussitôt arrêté, il continue à produire de la chaleur, il faut donc provoquer une évaporation. Si un des réservoirs ne tient pas et présente une fuite,

le circuit primaire de refroidissement ne peut plus être garanti et on risque de se trouver dans le cas de figure de « Three Mile Island » aux États-Unis où il y avait eu fusion du cœur.

TFi : *La population serait-elle en danger ?*

Thomas Maurin : Dans certaines hypothèses oui, dans d'autres non, c'est difficile à dire. De toutes façons, EDF s'est engagée à trouver des solutions à ce problème. Une partie des réservoirs sera consolidée d'ici à un mois, pour l'autre, ils cherchent encore un procédé.

TFi : *EDF n'envisage pas d'arrêter le réacteur pour réparer, n'est-ce pas l'argument économique qui prime sur la sûreté ?*

Thomas Maurin : L'Autorité de sûreté nucléaire n'a pas arrêté sa position pour le moment. Nous attendons de

voir quel procédé de « réparation » EDF nous soumet. Il faut bien comprendre qu'on leur demande de prouver que ça tient. Nous n'avons pas la preuve que cela ne tient pas mais dans le doute, nous leur demandons de renforcer leur dispositif.

TFi : *Les centrales de Fessenheim et de Bugey ont toutes les deux plus de vingt ans. Les autres, plus récentes, sont-elles épargnées par ce type de problème ?*

Thomas Maurin : Non. Elles n'auront pas de problème concernant les réservoirs mais il en existe d'autres comme les fixations des armoires électriques, la résistance des parpaings, les caoutchoucs censés amortir les tremblements, autant d'éléments considérés comme importants pour la sûreté de la centrale en cas de tremblement de terre.

Source : <http://www.tfi.fr>

La vache folle nous

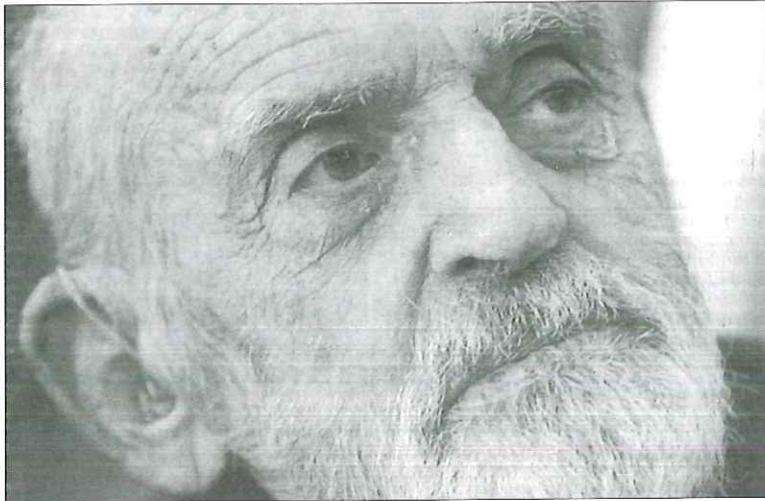
PARIS, 29 novembre (AFP) - Une filière énergétique pourrait être envisagée à partir des farines et graisses animales dont l'utilisation est, depuis le 15 novembre 2000, interdite dans l'alimentation animale, a indiqué mercredi à l'AFP le préfet Jean-Paul Proust. « Des études sont en cours et nous avons trouvé des pistes intéressantes qui pourraient conduire à la création de toute une filière énergétique à partir des farines et graisses animales », a précisé le préfet, chargé de coordonner le dispositif d'élimination de ces

produits (un million de tonnes par an). « Actuellement et pour quelques années, la meilleure valorisation de ces produits est la production d'énergie », a-t-il assuré, envisageant la création de « mini-centrales » électriques, en liaison avec EDF, et thermiques avec Charbonnages de France.

Commentaire

Ah la vacherie ! Déjà qu'on l'accusait de flatulences à effet de serre, notre pauvre vache va finir combustible

À THÉODORE,



Dans la floraison d'hommages qui suivent un décès chacun souligne telle ou telle facette d'un disparu en fonction de ses centres d'intérêt particuliers. Il m'a été donné, comme à beaucoup, de rencontrer Théodore Monod. Personne ne pouvait rester indifférent après une rencontre avec cet homme de bien. Peu de gens auront marqués le siècle qui s'achève comme cet éternel humaniste amoureux des hommes et de la nature.

Grand scientifique, connu et reconnu de tous comme le spécialiste incontesté du désert de Mauritanie, son parcours militant est exemplaire. Puisse de nombreux citoyens lui rendre hommage en poursuivant son travail auprès des associations et collectifs qu'il se faisait un devoir de soutenir. De la sortie du nucléaire à l'opposition à la chasse, sa culture non violente et son aura humaniste et médiatique manquera.

Son décès nous laisse un grand vide à l'heure où des interrogations légitimes surgissent ou resurgissent. L'arrivée en masse des farines OGM bien sûr mais aussi la problématique de l'effet de serre, l'impasse du nucléaire et la gestion de ses déchets, les pollutions marines... Une constante souvent : la course au profit au détriment des hommes, de la sécurité et de l'environnement. Bref les dossiers sont ouverts, des solutions existent, il ne manque plus que la volonté politique de les mettre en œuvre.

Adieu et merci Monsieur Monod !

Pascal BRAUD

sortira-t-elle du nucléaire ?

pour centrales, telle une vulgaire galette de mazout pour marée noire. De quoi devenir, non plus seulement folle mais totalement cinglée !

Mais soyons positifs : après le tout-nucléaire, voici enfin un espoir de sortie avec la nouvelle filière énergétique ESB (Electro-système bovin). Un formidable progrès pour l'humanité, sans nul doute, sauf qu'une légère inquiétude m'envahit : nos énarques ont-ils calculé l'efficacité énergétique de cette nouvelle révolution énergétique qui consiste à extraire du pétrole pour

faire de l'engrais pour cultiver du soja transgénique pour alimenter les vaches qui seront broyées en farine pour servir de combustible à une centrale électrique débitant sur une ligne à très haute tension dont le courant finira par alimenter un convecteur de type grille-pain empoussiéré (chauffage électrique) ? Quand l'homme fou laissera-t-il enfin la conduite du monde à la vache sage ?

Thierry SALOMON

(th.salomon@wanadoo.fr)

Comment réduire sa facture d'électricité... sans rien faire ?

Les charges d'électricité se divisent en deux parties bien distinctes : les coûts liés à la consommation et les coûts, fixes et forfaitaires, liés à l'abonnement.

Le premier réflexe des consommateurs pour réduire la facture est souvent de réduire la consommation d'électricité et de choisir des appareils performants (ampoules basse consommation, appareils électroménagers les plus économes possibles, c'est-à-dire de classe A...). Il est toutefois possible d'agir sur la facture en adaptant au plus juste l'abonnement électrique à ses besoins.

L'Opac (Office public d'HLM) de l'Isère vient d'en faire une démonstration éclatante : en adaptant simplement l'abonnement électrique à ses besoins précis, il vient de dégager une économie de plus de 1 million de francs par an sur les 8,5 millions de francs payés habituellement chaque année pour assurer la fourniture en électricité des parties communes.

Cette économie conséquente (plus de 12 %) va directement bénéficier aux locataires et peut laisser songeur quant au potentiel d'économies disponible en reproduisant largement cette démarche.

Nous vous encourageons donc vivement à vérifier la comptabilité de votre abonnement électrique avec vos équipements et de demander à votre fournisseur une modification de contrat si nécessaire. Par exemple, en passant d'un abonnement de 9 kWatts à 6 kWatts, vous économiserez près de 477 francs par an (en double tarif) ou 338 F par an (en simple tarif) qui pourront aider à l'achat d'appareils basse consommation.

SOURCE : AGEDEN 16, rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE

PRÈS DE QUINZE ANS APRÈS, OÙ EN EST LA VÉRITÉ ?

Le 15 décembre 2000, la production de la centrale de Tchernobyl s'est arrêtée au travers un show médiatique télévisé international qui se voulait purificateur. Les conséquences terribles de l'accident du 26 avril 1986 sur la santé publique sont bien là et restent entières, y compris en France.

Chacun d'entre nous a pu constater le mensonge des autorités de l'époque quant au nuage radioactif qui s'était arrêté à la frontière. Ce nuage ayant bien arrosé notre territoire de ses retombées radioactives, quelles en sont les conséquences sanitaires réelles près de quinze ans après ?

L'association des malades de la thyroïde animée par Chantal Lhoir demande avec obstination, depuis plusieurs années que la lumière soit faite. Aujourd'hui, cette association représente 527 adhérents et a reçu plus de 5 000 témoignages de malades. Ces témoignages montrent des malades seuls et en révolte contre le silence du corps médical et des pouvoirs publics. Déjà, quarante malades de cette association vont porter plainte contre X pour « injection de matière toxique et nuisible ainsi que pour empoisonnement ». Cette plainte sera plaidée par le cabinet Honnorat et Curtil de Paris, spécialisé dans les affaires sanitaires (sang contaminé, vache folle...).

Si vous souhaitez participer à cette action d'utilité publique, vous pouvez rejoindre l'association :

CONTACT

Association des malades
de la thyroïde
BP 1, 82700 Bourret
Tél./Fax 05 63 27 50 80
courriel : asso.thyroïde@worldonline.fr

— si vous êtes malade de la thyroïde, en vous joignant aux plaignants ;
— soit à titre de solidarité en aidant au financement des plaintes (la somme par plaignant a été fixée 1550 francs) ;
— soit en aidant financièrement l'association des malades de la thyroïde, l'adhésion de base est fixée à 100 F. Si des malades peuvent payer leur parti-

icipation, d'autres, en difficulté financière, n'en ont pas les moyens. L'association, en l'état actuel ne pourra pas assumer la totalité de leurs charges. D'autre part, nous vous informons que l'association recherche un local sur Marseille.

**André Crouzet et
Marc Saint-Aroman**

Cancer de la thyroïde en forte augmentation

- Jean François Lacronique, patron de l'Opri reconnaît que « cette pathologie a doublé en France ». Il ajoute que les causes ne sont pas connues (1).
- Le docteur Guillet d'Agen (spécialiste de médecine nucléaire) constate un triplement de la pathologie thyroïdienne. À la question de patients lui demandant si l'origine était Tchernobyl, il ne peut répondre. Cependant, il n'exclut pas une incidence des retombées du nuage radioactif ainsi que d'autres facteurs environnementaux. Pour cela, une étude épidémiologique doit être mise en place (2).
- Une étude publiée le 15 décembre à Paris : « L'incidence estimée du cancer de la thyroïde est passée en France entre 1975 et 1995 de 0, 6 à 3, 1 pour 100 000 hommes et de 2, 1 à 5, 7 pour 100 000 femmes » (3).

À travers toutes les données disponibles, la pollution radioactive est bien présente sur tout notre territoire. Son origine est liée à toute l'activité humaine autour de l'atome civil et militaire : les retombées des essais nucléaires en atmosphère ainsi que celles de Tchernobyl, les effluents radioactifs liquides et gazeux des réacteurs civils en fonctionnement normal, les rejets des centres de médecine nucléaire mal contrôlés... La présence de toute cette radioactivité artificielle est pour nous un facteur évident de l'augmentation des pathologies constatée aujourd'hui.

Il faut obtenir une étude épidémiologique, nous la demandons depuis des années... sans succès. Il s'avère également que certains radioéléments à vie longue ou très longue ont été fixés par les organismes et sont donc signataires de cette radioactivité artificielle (césium, strontium, plutonium). Il faut absolument un travail important dans cette voie, les laboratoires spécialisés sont suffisamment nombreux pour que cela soit possible.

Pourquoi y a-t-il des choses à cacher ?

Imaginons qu'une pollution radioactive soit avérée dans notre pays : ce serait alors une industrie nucléaire moribonde dans le reste du monde qui serait remise en cause en France. Donc, l'enjeu pour le lobby est énorme, c'est pourquoi le Réseau continuera à faire éclater la vérité sur l'état sanitaire dans notre pays. Nous vous invitons à organiser des réunions publiques sur ce sujet.

Il existe une cassette vidéo d'un reportage, passé le 12 octobre 2000 sur France 3, « Autopsie d'un nuage » dénonçant le mensonge des conséquences des retombées de Tchernobyl. Ce reportage est un excellent support pour organiser des réunions publiques avec une présence possible des reporters. Pourquoi ne pas organiser une soirée dans le cadre de la semaine nationale « Sortir du nucléaire » qui aura lieu la quatrième semaine d'avril 2001 (voir page 2). La cassette vidéo : 128 F (port compris) est à commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 Lyon. Merci à l'agence Galaxie Presse qui nous autorise à diffuser cet excellent reportage.

1) Déclaration dans le reportage « Autopsie d'un nuage ». Opri : Office de protection contre les rayonnements ionisants.
2) Interview dans le journal de 13 heures sur TF1 le 15 décembre 2000.
3) Rapport IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire).

MENSONGES ET DISSIMULATION

Pour Vassili Nesterenko (physicien, ancien directeur de l'Institut de l'énergie nucléaire de l'Académie des sciences de Biélorussie, directeur de l'Institut indépendant Belrad), les conséquences de Tchernobyl menacent la survie du peuple biélorusse.

Vous affirmez que le bilan de Tchernobyl est minimisé non seulement par la direction de votre pays, mais aussi par les organisations internationales...

Le Comité scientifique sur les effets des radiations nucléaires de l'ONU (Unsclear) s'en remet aux données de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui représente le lobby nucléaire. De plus, l'AIEA se réfère à Hiroshima et Nagasaki. Or, au Japon, la réaction thermonucléaire s'est complètement déroulée dans l'atmosphère; le sol n'a pas été contaminé. Après l'incendie de Tchernobyl au contraire, les territoires alentour ont reçu des centaines de tonnes de particules radioactives. À lui seul, le sol de la Biélorussie a absorbé 70 % des radionucléides, dont certains, comme le césium 137, restent actifs pendant plus de trente ans. Du coup, la lente contamination de la population passe à 80 % par les produits alimentaires. Depuis la catastrophe, mon institut opère des contrôles systématiques auprès des enfants grâce à des spectromètres spéciaux. Le professeur Youri Bandajevski a été le premier à corrélérer l'accumulation des radionucléides dans l'organisme et les maladies des gens. La contamination est responsable de nombreuses pathologies non reconnues par les organisations internationales.

Quelles sont ces pathologies ?

En pratiquant des milliers d'autopsies, Youri Bandajevski et son équipe ont montré que le césium 137 s'accumulait dans les tissus musculaires, à commencer par le cœur : 70 % des 2 000 enfants contrôlés dans la zone très contaminée de Gomel souffrent de pathologies cardiaques. La concentration de césium dans les reins provoque des dysfonctionnements graves dès le bas âge. Le césium accumulé dans les muscles de l'œil déclenche des cataractes : en 1997, à Svetlovici près de Gomel, 25 % des 13-15 ans étaient touchés. Pendant la grossesse, le placenta des futures mères stocke le césium qui irradie le fœtus et à la naissance, elles nourrissent le bébé avec du lait contaminé. D'où des pathologies variées, comme le « sida de Tchernobyl », une déficience immunitaire. Enfin, l'alliance des radionucléides et du plomb (utilisé en 1986 pour éteindre l'incendie et retombé dans le sol) a provoqué des retards mentaux et des maladies gastro-intestinales. On va vers une catastrophe nationale.

De quoi votre pays a-t-il le plus besoin ?

Deux millions de Biélorusses dont 500 000 enfants vivent dans les zones contaminées. Il faut créer des brigades mobiles pour les contrôler, eux et ce qu'ils mangent. Faute de moyens, mon institut ne le fait que très partiellement, et il est menacé de fermeture pour empêcher la circulation d'informations « dérangementantes » pour le gouvernement. Les enfants contaminés doivent être envoyés dans des régions propres au moins deux fois par an pour un mois, et traités avec des compléments nutritionnels à base de pectine. Efficaces et très peu chers, ces comprimés sont produits en Ukraine,

mais pas chez nous. Il faut créer des centres pour les jeunes mères dans des régions où elles pourront manger « propre » pendant la grossesse et l'allaitement.

Pourquoi votre gouvernement ne lance-t-il pas un cri d'alarme ?

La Biélorussie est seule face à une catastrophe dont elle n'est pas responsable. Ni la Russie, ni l'Ukraine, où se situe Tchernobyl, ne nous sont venues en aide. Or, notre budget national ne permet qu'une aide minimale aux victimes et nos fonctionnaires ont pour devise : « après nous, le déluge. » Ils ont mal évalué le problème. Ils ont menti à des dizaines de milliers de Russes venus des « points chauds » de l'ex-URSS pour s'installer dans nos zones contaminées (1). Ils continuent à mentir à leurs propres concitoyens. C'est la politique de l'autruche, alors que seule une aide internationale massive, et un fort soutien logistique du gouvernement, permettrait la survie à long terme de mon peuple.

Propos recueillis début novembre 2000 par Galia Ackerman, journaliste à Radio-France internationale.

•••••

1) Après l'effondrement de l'Union soviétique, 25 millions de Russes se sont retrouvés en dehors des nouvelles frontières de la Russie, notamment en Asie centrale et dans le Caucase où la guerre a fait et fait toujours rage. Le gouvernement biélorusse les a encouragés à s'installer dans des régions contaminées, en leur octroyant logement, travail et statut de résident.

L'AVENIR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

CHEVÈNEMENT RÉCLAME L'AMPLIFICATION DU PROGRAMME NUCLÉAIRE FRANÇAIS...



Assemblée nationale 1^{ère} séance
du mardi 21 novembre 2000
Présidence de M. Raymond Forni

Question au gouvernement

M. Jean-Pierre Chevènement : Le triplement du prix du pétrole sur lequel est indexé le prix du gaz, apparaît comme une donnée structurelle pour les années, voire pour les décennies à venir. Cela ne peut pas ne pas modifier les données de notre politique énergétique. Actuellement, 80 % de notre électricité est d'origine nucléaire.

Un député RPR : Heureusement !

M. Jean-Pierre Chevènement : C'est d'ailleurs avantageux puisque le prix en est déjà inférieur de 20 % au prix des énergies fossiles et que les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures trente fois (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RCV, du groupe du RPR, du groupe UDF et du groupe Démocratie Libérale, ainsi que sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe communiste*).

Faire des économies d'énergie, comme notre collègue Yves Cochet (i) le pro-

pose, c'est bien mais jusqu'à une certaine limite car on ne peut aller vers une société trop bureaucratique et trop tracassière. C'est en outre insuffisant. On n'évitera donc pas de poser le problème de la modernisation de notre filière électronucléaire si l'on veut bien prendre en considération les exigences du long terme (*Mêmes mouvements*). Compte tenu des délais nécessaires à la mise au point d'un prototype et au passage à la production industrielle des réacteurs de nouveau type — EPR ou réacteurs à haute température —, il n'est pas trop tôt

pour en débattre, d'autant que les centrales nucléaires construites il y a plus de 20 ans arrivent à obsolescence dans dix à quinze ans.

Dans ce domaine rien n'est remis en cause, mais rien n'est encore mis en œuvre. Certes, l'EPR n'est pas abandonné mais il est différé. Les savoir-faire et la capacité de production d'une entreprise aussi performante qu'Alstom sont dispersés. La seule maintenance des centrales actuelles ne suffira pas à assurer la préservation de ses compétences, au Creusot comme à Belfort où se situe la seule usine capable de réaliser en Europe des turbines et des alternateurs de 1 500 MW. Y a-t-il une autre façon de passer le cap des dix prochaines années qu'en décidant de lancer le prototype de l'EPR, pour un coût tout à fait supportable pour EDF ?

Le gouvernement a-t-il la volonté de préserver la cohérence de la filière énergétique française en particulier l'atout maître que constitue la maîtrise du nucléaire civil ? Que prévoit-il pour maintenir notre savoir-faire industriel, notamment à Belfort ?

À l'occasion de la conférence de La Haye, demandera-t-il que l'énergie nucléaire soit inscrite sur la liste des énergies propres du protocole de Kyoto ?

Enfin, prévoit-il d'organiser à l'Assemblée un débat sur l'avenir de notre politique énergétique (*Applaudissements sur les mêmes bancs*), qui revêt à l'évidence un intérêt majeur pour la nation et, je n'en doute pas un instant, pour tous ceux qui siègent ici (*Applaudissements sur les mêmes bancs*).

M. Lionel Jospin, premier ministre : Monsieur le député, cher Jean-Pierre (*Sourires*), vous avez montré votre capacité à rallier au gouvernement jusqu'à l'opposition (*Sourires*).

Je ne sais ce que seront durablement les prix du gaz et du pétrole, mais la volonté du gouvernement est de peser, lors des prochaines discussions où Christian Pierret (2) nous représentera, dans le sens de prix rémunérateurs pour les producteurs, stables pour l'économie internationale et qui ne

pénalisent pas la croissance de l'ensemble du monde, en particulier des pays les plus pauvres, pour qui la facture pétrolière est un lourd fardeau (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste*).

Le gouvernement reconnaît les bénéfices que la France tire actuellement de l'existence d'un parc important de centrales nucléaires (« Très bien ! » sur divers bancs) qui lui permet de disposer d'une énergie à bon marché et la place, vous l'avez dit, en bonne position dans la lutte contre l'effet de serre. Il importe que ce parc continue de fonctionner avec le maximum de sûreté, comme c'est le cas aujourd'hui, et nous y veillerons, et que l'on ne perde pas de temps pour trouver, pour la gestion des déchets radioactifs, au-delà des entreposages actuels sûrs mais temporaires, des solutions définitives telles que le stockage ; nous y travaillons.

Pour l'avenir, le gouvernement compte annoncer avant la fin de l'année un grand programme d'économies d'énergie (3) et de soutien à des énergies nouvelles et renouvelables (*Interruptions sur les bancs du groupe du RPR, du groupe Démocratie libérale (DL) et du groupe UDF*).

Je crois que vous n'êtes pas bons juges du dialogue qui se noue entre un député de la majorité et le gouvernement... L'évolution de la place de l'énergie nucléaire fera, le moment venu (*Exclamations sur les bancs du groupe DL*), je l'ai déjà dit, l'objet d'un débat scientifique et démocratique qui permettra d'examiner toutes les conséquences des choix possibles et de peser tous les arguments. Les modalités du renouvellement de notre parc seront évidemment au centre de ce débat.

EDF, les électriciens allemands, Framatome et Siemens mènent des études et des recherches sur la nouvelle génération de réacteur électronucléaire à eau sous pression, le réacteur EPR, aux performances techniques et aux caractéristiques de sécurité améliorées. Ces études et recherches, dont notre parc peut tirer profit, ne sont toutefois pas suffisamment avancées pour qu'il apparaisse opportun d'ouvrir dès aujourd'hui le débat sur le

lancement industriel d'un prototype de réacteur EPR. Au demeurant, la demande actuelle d'électricité et la durée de vie de nos centrales ne justifient pas dans l'immédiat une telle commande.

La volonté du gouvernement est donc de préserver la cohérence de notre filière énergétique sans brusquer les recherches. Comme vous-même l'avez souligné, la politique menée depuis trente ans a permis de doter la France d'une compétence industrielle exceptionnelle, grâce à EDF, à la Cogema, à Framatome et à leurs équipementiers — dont Alstom et, en particulier, son établissement de Belfort. La qualité des recherches menées par le CEA est internationalement reconnue. La construction de centrales neuves marque inévitablement une pause dans notre pays, notre parc ayant atteint un format suffisant, mais la mobilisation de la filière pour l'entretien de ce parc, la participation aux études et recherches et l'exportation lui permettront de maintenir ses compétences, en sorte que toutes les possibilités restent ouvertes.

La politique énergétique est en effet un enjeu national, crucial pour notre développement économique comme pour la qualité de notre environnement. Je me réjouis que cette Assemblée en traite régulièrement : j'ai moi-même participé à un de vos débats sur le sujet en juin 1998 et M. Pierret a fait de même en octobre 1999 et encore cette année. De nombreux rapports ont été élaborés à la demande du gouvernement ou dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques et scientifiques. Des choix déterminants devront être faits dans les années qui viennent : le lancement du programme EPR en fait partie. Ils seront effectués en étroite concertation avec la représentation nationale.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe RCV et sur quelques bancs du groupe communiste*).

1) Député Verts du Val-d'Oise.

2) Secrétaire d'État à l'industrie.

3) Voir page 4.

L'ÉNERGIE SOLAIRE CHEZ VOUS... DÈS AUJOURD'HUI

Un capteur solaire sur votre toit est la meilleure propagande antinucléaire. Vous allez construire du neuf ? Vous souhaitez améliorer votre habitation ? Il y a probablement une solution solaire à votre problème.

Il existe des applications de l'énergie solaire parfaitement « au point » et dont le rendement peut être estimé par des méthodes de calculs éprouvées. Certaines de ces techniques donnent droit à des aides de la part de l'Ademe et des Conseil régionaux. Les constructeurs agréés disposent de réseaux d'installateurs et offrent toutes les garanties professionnelles liées au Bâtiment.

Avant de ne rien entreprendre... renseignez vous ! De nombreuses subventions existent. Et, même si dans l'immediat, vous n'avez pas les moyens, prévoyez la place pour les futurs appareils.

Le chauffe-eau solaire

Technique éprouvée depuis plus de vingt ans. Adaptable à tout bâtiment disposant de quelques m² orientés au Sud (+ ou - 40°) en toiture, façade, balcon, jardin...

Selon le climat de 1 à 1,5 m² de capteur par habitant fournissent au moins 60 % de l'eau chaude sur l'année avec des mois d'autonomie totale. Il peut se monter en complément d'une installation existante qui prend le relais en cas de manque de soleil. Coût : 15 000 à 30 000 F, suivant la taille. Subvention de l'Ademe : 4 500 à 7 500 F. Peut être installé par un bon bricoleur (pas de subvention dans ce cas).



Le plancher solaire direct (PSD)

Permet d'assurer le chauffage du bâtiment, ainsi que l'eau chaude. Se compose d'un réseau de tuyaux noyés dans la dalle de plancher et alimenté à partir de capteurs solaires. En cas de manque de soleil, une chaudière classique prend le relais et alimente les tuyaux. Une armoire électrique assure la gestion de l'ensemble. On peut même alimenter une piscine avec le surplus de l'été.

Le PSD s'adapte pratiquement à tout type d'architecture. Il suffit de disposer en face sud d'une surface de capteurs équivalente de 10 à 20 % de la surface du bâtiment à chauffer pour au moins 60 % des besoins annuels (on peut bien sûr installer plus mais attention à l'investissement). Actuellement, le seul fournisseur agréé CLIPSOL T21 (Savoie) effectue les calculs au vu du plan du bâtiment et propose un devis gratuit.

Du fait de la faible température du plancher chauffant (au plus 26°C réglementaires), les problèmes de santé (varices et autres) connues avec les installations ne sont plus à craindre.

Cette solution de PSD doit être envisagée en neuf et en réhabilitation lorsque les dalles de plancher sont à refaire. Subvention Ademe : 30 % dans dix régions-pilotes.

Électricité solaire photovoltaïque

Elle peut s'envisager :

— soit en autonomie (subvention d'EDF pour les sites isolés si le raccord au réseau coûte plus cher que l'installation autonome) ;

— soit sous forme de « toit solaire ». Le bâtiment est relié au réseau EDF qui rachète le surplus estival et compense le manque de soleil. Un compteur EDF tournant dans les deux sens calcule la consommation. L'association Phébus (Villeurbanne-69) est chargée par l'Europe de mettre en place cette technique en France (subvention possible). Différents revendeurs ou installateurs peuvent étudier et fournir l'installation. Il est important de réfléchir à ses besoins et d'utiliser des matériels à faible consommation (lampe économiques, appareils électroménagers les plus économiques de classe A...) afin de limiter les frais.

Architecture bio-climatique

Le bâtiment entier est conçu dès la construction pour bénéficier au maximum des apports solaires locaux ... et pour éviter les surchauffes estivales.

C'est bien sûr la solution la plus satisfaisante mais on ne peut l'utiliser qu'en neuf ou pour certaines réhabilitations.

Quoique cette technique fasse appel à des principes simples, les réalisations sont variées suivant le climat, les idées de l'architecte, les goûts et les possibilités du client (pas de subventions systématiques actuellement). Contrairement à une idée reçue, une construction bioclimatique bien étudiée présente un très faible surcoût (isolation externe + quelques m² de vitres).

Autoconstruction

Un chauffe-eau solaire peut être posé par un bricoleur averti, sachant bien manier le chalumeau. Certaines associations ainsi que certains industriels organisent des stages.

- Plancher solaire direct : l'industriel CLIPSOL organise des stages.
- Maison bio-climatique : certaines associations sont parfaitement

capables de vous aider à concevoir une maison bioclimatique.

Dans le cas de l'autoconstruction, l'Ademe ne donne pas de subvention.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Envoyez une enveloppe timbrée à 3 F à votre adresse au Réseau pour recevoir des informations générales (organismes publics, associations, constructeurs), une liste d'ouvrages intéressants et toutes les adresses près de chez vous. Vous trouverez également une liste d'adresses très complète dans le guide pratique édité par le Réseau (voir dernière page).

Vous pouvez aussi appeler l'auteur de cet article, Jean-Claude FAVERJON au 04 66 52 08 06 (le soir) qui se fera aussi un devoir de répondre à vos questions ou par courrier au 689, chemin des Prairies 30100 Alès.

Jean-Claude FAVERJON



primevère

15^{ème} salon-rencontres de l'écologie et des alternatives

16, 17, 18 février 2001

le vendredi de 16 h à 23 h

le week-end de 9 h 30 à 20 h

Lyon-Chassieu, Eurexpo

**l'actualité et le thème :
Sortir de l'insoutenable
mondialisation**

330 exposants dont 130 associations
50 conférences, animations et expo.

T. 04 74 72 89 90

Extrait des conférences

- Le changement climatique, menace planétaire
- Le nucléaire n'est pas une réponse à l'effet de serre
- L'uranium appauvri utilisé comme matière première
- Expo. Du génie pour l'énergie

Si vous désirez recevoir le programme détaillé, renvoyez ce coupon à
Primevère, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon

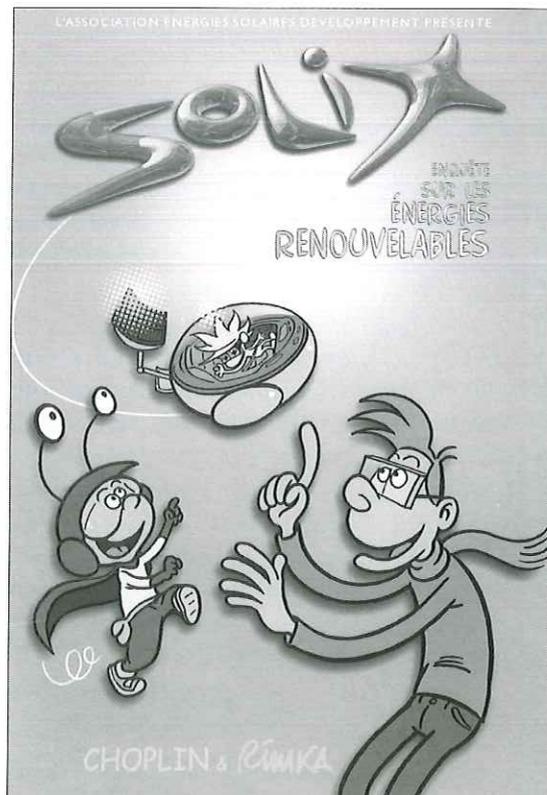
nom

adresse.....

À LIRE...

Les énergies renouvelables en BD

Une association du Sud-Ouest, « Énergies solaires développement », a édité une excellente BD narrant les aventures de Solix, feu follet bondissant en provenance directe du soleil. Sa mission ? Enquêter sur les énergies renouvelables sur la Terre. Tout au long d'un périple à travers le monde, vous découvrirez, en 36 pages couleur et 9 fiches techniques, la maîtrise de l'énergie et les différentes filières des énergies renouvelables. Amusant et très instructif, cet ouvrage destiné à vos chères têtes blondes ou aux grands enfants ne manquera pas de vous divertir. Prix : 65 F (frais d'envoi inclus) à commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 LYON - chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire ».



FERMETURE DE TCHERNOBYL : LA FIN DU PROBLÈME N'EST PAS EN VUE

Les institutions financières européennes ont provoqué la colère des associations écologistes en approuvant quelques jours avant la fermeture de Tchernobyl, le financement de réacteurs nucléaires de conception soviétique en Ukraine.

Le 15 décembre 2000, le réacteur n° 3 de Tchernobyl toujours en activité s'est arrêté définitivement. « *Alors que l'on se réjouissait de la fermeture de la centrale la plus dangereuse de la planète, nous pensons que les problèmes vont bientôt recommencer en Ukraine. Les réacteurs nucléaires K2R4 présentent des risques démesurés par rapport à la capacité des institutions ukrainiennes* » a souligné Hélène Ballande des Amis de la Terre.

En 1995, le G7 avait signé un protocole avec l'Ukraine pour la fermeture de Tchernobyl. Cet accord stipulait qu'en échange, le G7 aiderait l'Ukraine à compenser la production électrique de Tchernobyl. Une des options pour remplacer cette production était la construction de deux réacteurs nucléaires à Khmelnytsky et Rivne en Ukraine — projet connu sous le nom de K2R4. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la BERD, a approuvé un prêt le 7 décembre 2000 de 215 millions de dollars.

De nombreux arguments économiques, financiers et écologiques plaident contre le financement des réacteurs à Khmelnytsky et Rivne en Ukraine. « *Des alternatives moins dangereuses pour la population et l'environnement existent. Un programme de maîtrise de l'énergie doit être le lieu prioritaire de tout investissement dans le secteur énergétique ukrainien* » commente Jean-Luc Thierry chargé des questions nucléaires à Greenpeace.

Le rapport d'un panel d'experts indépendants commandité par la BERD avait conclu, en 1997, que les réacteurs en question n'étaient pas rentables et ne répondaient pas au principe de « planification au moindre coût ». Les deux réacteurs coûteront près de 10 milliards de francs.

Plus de 180 ONG de 34 pays ont signé une lettre aux chefs d'État du G8 pour qu'ils renoncent au financement des réacteurs nucléaires. En France, les

Amis de la Terre, Greenpeace, le Réseau « Sortir du nucléaire » et la Frapna, demandaient au gouvernement de s'opposer au financement de ces réacteurs nucléaires par la BERD, Euratom et la Coface.

Communiqué de presse commun
du 12 décembre 2000 :

Les Amis de la Terre, Greenpeace France,
Frapna (Fédération Rhône-Alpes
de protection de la nature) et
Réseau « Sortir du nucléaire »

Pluton, le Dieu des Enfers

Le plutonium, le produit le plus dangereux de l'industrie nucléaire, non seulement, ne peut pas être considéré comme une matière première, source d'énergie, mais il doit être détruit et ne doit plus être produit. Le principe de précaution, enfin pris en considération en Europe aujourd'hui, l'impose.

Ce métal pur n'existait pas en quantité significative avant l'ère atomique. Il résulte des explosions nucléaires militaires passées et de l'industrie électronucléaire actuelle. Or, il est stocké aujourd'hui par tonnes (78 tonnes en France selon *Investigation Plutonium* n° 19 disponible sur internet à www.pu.investigation.org). Il est fabriqué sous forme de poudre d'oxyde très fine pour être intimement lié à l'oxyde d'uranium sous forme de Mox, le combustible nouveau de certaines centrales nucléaires.

Neuf, il n'émet que des radiations alpha qui ne sont pas détectées au compteur Geiger, qui est le détecteur portable utilisé par la Protection civile. Ces radiations ne sont en effet détectées qu'en laboratoire. Avec une période (24 386 ans) 200 000 fois plus courte que l'uranium minéral qu'il remplace, il émet 200 000 fois plus de rayonnement par gramme (2,3 milliards de becquerels).

Il agit sur les êtres vivants par contamination lorsqu'il est inhalé ou ingéré. Il se fixe dans les organismes comme un métal lourd (plomb ou mercure) avec une longue période biologique de l'ordre de vingt ans à la vie entière, selon les organes. Il entraîne, pour des quantités absorbées de l'ordre du milliardième de gramme, des modifications de l'ADN des cellules qui l'entourent, causant alors des leucémies, des cancers et des modifications génétiques chez les descendants.

Il faut en posséder 6 kg pour faire une bombe atomique artisanale. Pour éviter le risque de réaction en chaîne, il est stocké et transporté en conteneur de 2,5 kg. Il est considéré par l'armée comme le meilleur constituant des bombes atomiques et, de ce fait, convoité par des pays en voie de développement et l'objet d'un commerce maffieux (lire J. Attali, *L'économie de l'Apocalypse*, Fayard, 1995). Il serait vraiment temps que les pouvoirs publics se soucient de l'arrêt de cette industrie.

Jean-Pierre MORICHAUD, secrétaire du Forum Plutonium

CONTACT : Forum Plutonium Les Oliviers 26110 Venterol

INFOS RÉSEAU

INVESTISSEZ DANS NOTRE LOCAL

Encore un effort !

Pendant l'été 1999, les associations du 9, rue Dumenge rassemblées dans une Société civile immobilière « Un toit pour l'écologie » ont pu se porter acquéreur d'un local jouxtant le nôtre pour travailler dans de meilleures conditions. Les travaux ont commencé et devraient se terminer courant février 2001. Pour contribuer à payer le nouveau local, nous avons déjà lancé un appel pour qu'une quarantaine de militants participent financièrement : chaque association s'est en effet engagée à trouver un certain nombre de souscripteurs. À ce jour, plus de la moitié soit 24 parts sur les 40 parts recherchées ont été trouvées. Ceci est extrêmement encourageant. Merci aux 10 nouveaux souscripteurs : Gilbert O. (13400), Félix W. (24290), René G. (25000), Maurice B. (38640), Michel M. (47150), Josiane V. (69007), Nicolas C. (69800), Célestine C. (74440), Philippe L. (92500), Jean-Paul V. (93100).

Il nous reste encore 16 parts à trouver. Pourquoi ne deviendriez-vous pas également co-propriétaire de notre local ? Il ne s'agit pas d'un don mais d'un placement (avec une attestation à l'appui). Ce placement n'est pas rémunéré, mais l'argent est récupérable dans les mêmes conditions qu'une vente en copropriété. L'achat d'une part à 2 500 F peut être fait de deux façons différentes :

- soit en prenant 2 500 F (ou un multiple de 2 500 F) d'un coup ;
- soit en nous envoyant 5 chèques de 500 F avec un chèque encaissable rapidement et les quatre suivants selon un échéancier que vous pourrez nous préciser (par exemple, tous les trois mois).

Dans tous les cas, le ou les chèques sont à libeller à l'ordre de « Un toit pour l'écologie ». Adresse : « Un toit pour l'écologie » (pour le Réseau), à l'attention de Jacques Caclin, 9, rue Dumenge 69004 Lyon — Renseignements auprès de Jacques au 04 78 28 34 52 (tel/fax).

Internet et le Réseau

Depuis sa création (fin 1997), le réseau est présent sur internet. Actuellement, le site est en pleine restructuration. D'ici peu, vous pourrez de nouveau accéder au site.

Assemblée générale du Réseau

Pour son troisième anniversaire, le Réseau a tenu son assemblée générale (AG) les samedi 27 et dimanche 28 janvier 2001 à Rennes. Constituée en « fédération d'associations », seuls les représentants de groupes ont

N'OUBLIEZ PAS : 23 AU 29 AVRIL 2001

Deuxième semaine nationale d'initiatives « Sortir du nucléaire »

Écrivez-nous avant le 18 mars pour nous décrire en quelques mots une initiative locale que vous souhaitez organiser pour le quinzième anniversaire de Tchernobyl (plus de détails en page 3).

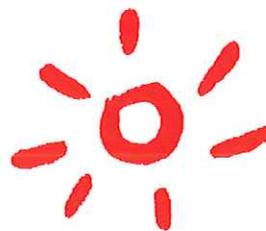
une légitimité pour participer aux assemblées générales annuelles. L'AG de Rennes devra décider des grandes orientations jusqu'aux élections présidentielles et législatives de 2002 pour tenter d'obtenir un engagement politique clair de décision de sortie du nucléaire... ce qui est, pour le moment, loin d'être gagné. Nous vous informons des résultats de cette AG de Rennes dans la prochaine *Lettre d'information* du Réseau.

À vos stylos !

Si vous souhaitez publier un article d'intérêt général sur le nucléaire ou les alternatives au nucléaire dans la prochaine *Lettre d'information* du Réseau, votre proposition d'article d'une ou deux pages maximum doit nous parvenir par courrier (joindre une disquette informatique) **avant le 28 février 2001**.

Faites connaître le Réseau « Sortir du nucléaire »

Vous avez trouvé avec cette *Lettre d'information* un exemplaire d'une affiche au format A2 « Sortons de l'âge du nucléaire » et une carte postale à envoyer à une connaissance : pourquoi pas pour lui souhaiter la nouvelle année ? Nous vous invitons vivement à nous commander d'autres affiches et d'autres cartes pour faire connaître le Réseau. Prix, port compris des affiches : unité, 10 F ; par 10, 30 F ; par 50, 120 F ; par 100, 200 F. Prix, port compris des cartes : par 10, 20 F, par 50, 50 F, par 100, 70 F. Chèque à l'ordre du Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 Lyon.



FAITES UN GESTE CONCRET POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

L'idée de la nouvelle brochure *Agir localement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables* est née d'un dialogue avec un député.

À la question posée par une militante sur les mesures qu'il comptait promouvoir pour sortir du nucléaire, il répondit : « *Madame, vous êtes contre le progrès ! Le nucléaire est la modernité.* » Quand elle répondit que les centrales nucléaires étaient comme les dinosaures menacées d'extinction, que le progrès était le développement durable basé sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et que des élus locaux des villes, des départements et des régions prenaient des mesures dans ce sens, il dit : « *Là, vous m'intéressez !* » Les mesures prises par d'autres élus étaient visiblement le meilleur argument...

Cette superbe brochure, imprimée à 20 000 exemplaires, fournit des exemples concrets à adapter à chaque contexte local. Des associations et différentes structures ont ouvert leurs ressources documentaires pour nous permettre de mettre en valeur des idées et des actions locales. Véritable mine d'informations pratiques, cette belle brochure de 56 pages en couleur est un travail remarquable élaboré grâce à l'Asder (Association savoyarde de développement des énergies renouvelables). Destinée prioritairement aux élus, cette brochure, contenant de nombreux contacts, pourra également intéresser un public plus

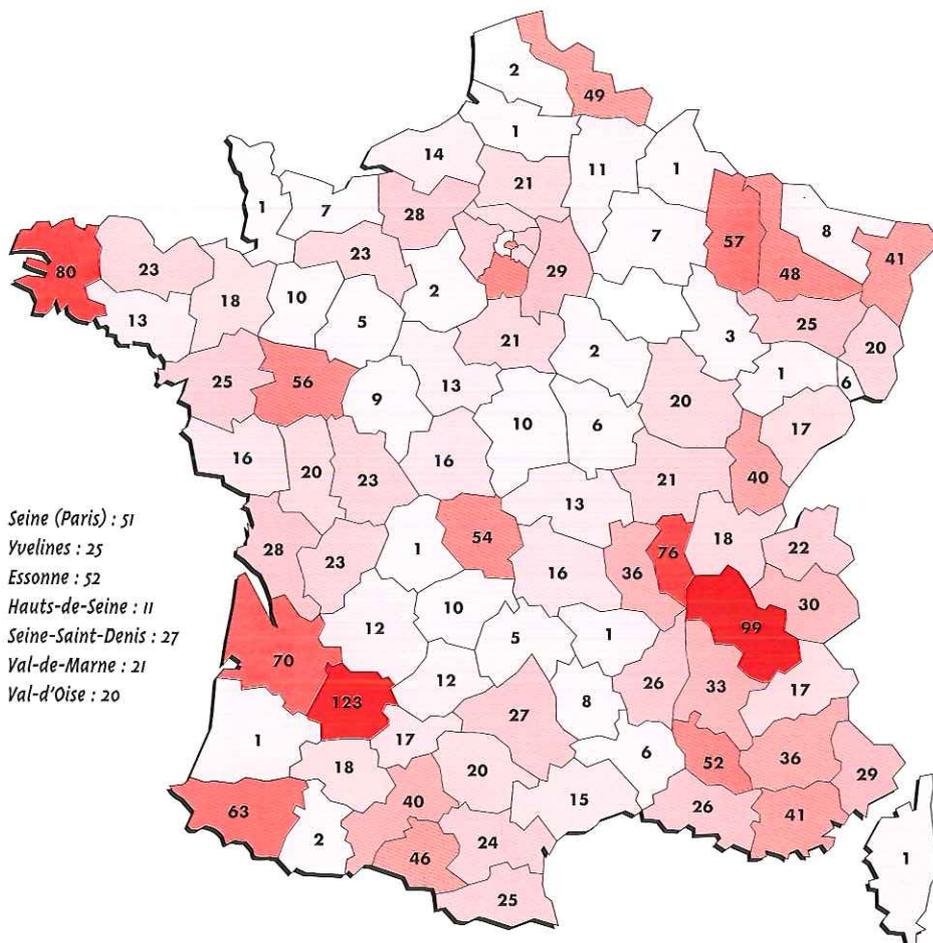
large par la qualité des informations fournies. L'énergie est abordé au sens large du terme (incluant les transports, la gestion des déchets, la gestion de l'eau...) À ne pas rater : l'excellente interview de Mme Négawatt (1), un entretien (presque) imaginaire d'une candidate aux élections municipales. N'attendez pas pour commander ce

guide pratique. Un guide : 40 F, par 5 : 90 F, par 10 : 130 F (ces prix incluent les frais d'envoi). À commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge, 69004 Lyon. Chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire ».



1) Négawatt : par opposition à Mégawatts, il s'agit des watts économisés.

NOMBRE DE GUIDES PRATIQUES DIFFUSÉS : 2 298 au 8 janvier 2001



Objectif : atteindre au moins 200 guides diffusés par département afin de sensibiliser plusieurs milliers d'élus locaux.

Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax. 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :

www.sortirdunucleaire.org

e-mail : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 12 • janvier 2001 • abonnement pour un an : 50 F

Directeur de publication et maquette : Patrice Bouveret

Merci à Lidwine, Luz, Thiriet, Charb, Goutal pour les dessins.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP : 75 626 • ISSN 1276-342 X • Tirage : 11 500 exemplaires

Imprimé par Sézanne (Bron-69) sur papier 100 % blanchi sans chlore